



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 15 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRES, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme COTTON avait donné procuration à M. Riant.

Secrétaire de séance : Madame Chrystèle DABET

D 2026-055 : SUBVENTION VELO CLUB DE CLAMECY

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 7 avril 2026,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Vélo-Club de Clamecy sollicite une subvention de fonctionnement pour l'année 2026.

Il précise que cette association sportive participe notamment au prix du Souvenir et de la Paix qui se tiendra le 26 avril 2026 et au prix de la Municipalité qui se tiendra le 9 août 2026.

La subvention proposée s'élève à 1 000 euros.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 € à l'association Vélo-Club de Clamecy.

Dépense à inscrire au Budget Général 2026, article 65748.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,

